

TARIFS MENSUELS 2024/25 (10 mensualités)	
LYCEE GENERAL SUR LE LYCEE FREMONT LES ROSIERS 12, RUE BANASTON	
CONTRIBUTION FAMILIALE	118,44
CONTRIBUTION FAMILIALE + 1/2 PENS 5 REPAS PAR SEMAINE	272,37
CONTRIBUTION FAMILIALE + 1/2 PENS 4 REPAS PAR SEMAINE	241,59
CONTRIBUTION FAMILIALE + 1/2 PENS 3 REPAS PAR SEMAINE	210,80
CONTRIBUTION FAMILIALE + 1/2 PENS 2 REPAS PAR SEMAINE	180,02
CONTRIBUTION FAMILIALE + 1/2 PENS 1 REPAS PAR SEMAINE	149,23
CONTRIBUTION FAMILIALE + INTERNAT AVEC REPAS MIDI	711,92
LYCEE TECHNOLOGIQUE SUR LE LYCEE FREMONT LES ROSIERS 12, RUE BANASTON	
CONTRIBUTION FAMILIALE	92,53
CONTRIBUTION FAMILIALE + 1/2 PENS 5 REPAS PAR SEMAINE	246,46
CONTRIBUTION FAMILIALE + 1/2 PENS 4 REPAS PAR SEMAINE	215,68
CONTRIBUTION FAMILIALE + 1/2 PENS 3 REPAS PAR SEMAINE	184,89
CONTRIBUTION FAMILIALE + 1/2 PENS 2 REPAS PAR SEMAINE	154,11
CONTRIBUTION FAMILIALE + 1/2 PENS 1 REPAS PAR SEMAINE	123,32
CONTRIBUTION FAMILIALE + INTERNAT AVEC REPAS MIDI	686,01
BTS SUR LE LYCEE FREMONT LES ROSIERS 12, RUE BANASTON	
CONTRIBUTION FAMILIALE	111,32
CONTRIBUTION FAMILIALE + INTERNAT SANS REPAS MIDI 1ERE ANNEE DONT 9 SEM STAGE	516,24
CONTRIBUTION FAMILIALE + INTERNAT SANS REPAS MIDI 2EME ANNEE DONT 5 SEM STAGE	531,63
LYCEE TECHNOLOGIQUE SUR LE LYCEE LES ROSIERS 17, CHEMIN DE ROCQUES	
CONTRIBUTION FAMILIALE CLASSE SECONDE	92,53
CONTRIBUTION FAMILIALE CLASSE SECONDE + INTERNAT SANS REPAS MIDI	532,08
LYCEE PROFESSIONNEL SUR LE LYCEE LES ROSIERS 17, CHEMIN DE ROCQUES	
CONTRIBUTION FAMILIALE	75,97
CONTRIBUTION FAMILIALE + INTERNAT SANS REPAS MIDI TARIF NORMAL	515,52
CONTRIBUTION FAMILIALE + INTERNAT SANS REPAS MIDI 3E PREPA METIER DT 3 SEM STAGE	503,98
CONTRIBUTION FAMILIALE + INTERNAT SANS REPAS MIDI DONT 8 SEM STAGE	484,73

AIDES AUX FAMILLES

L'Établissement est habilité à recevoir les élèves boursiers.

Des facilités et aides aux familles peuvent être accordées par le Chef d'Établissement sur justificatifs.

Frais d'inscription : une participation de 30 € est demandée lors de l'inscription.

Sur le lycée Frémont Les Rosiers : un service de restauration Demi-Pension est proposé (Voir Tarifs au Recto) ; il est également possible de prendre un repas occasionnel au restaurant scolaire (10 €) après avoir préalablement rechargé la carte d'accès.

Sur le lycée Les Rosiers : pour les demi-pensionnaires ou les internes, il faut ajouter le repas du midi (6,50 € environ) pour les élèves qui souhaitent déjeuner à la cafétéria ; pour cela, la carte d'accès doit avoir été préalablement rechargée.

Internat : les internes peuvent être accueillis le dimanche soir : une participation de 22,47€ / nuit est alors demandée ; le repas du dimanche soir n'est pas proposé.

Changements de statut : ils sont tolérés à chaque rentrée de vacances (Toussaint, Noël, Hiver et Printemps), signalés par un courrier adressé au Chef d'Établissement. Tout demi-trimestre commencé est dû, même en cas d'exclusion de l'élève sur décision de l'établissement.

Toute défection par rapport au statut d'Interne ne peut être motivée que par un cas de force majeure. Quel que soit le motif de ce changement (départ volontaire, exclusion, etc...) une compensation financière d'un montant égal à 2 mois pourra être exigée, les frais fixes étant engagés pour l'année entière par l'établissement.

Prélèvements Automatiques : si vous avez déjà opté pour ce mode de règlement, et sauf avis contraire de votre part, la procédure sera automatiquement reconduite l'an prochain ; dans ce cas, **MERCI DE NE PAS RENVOYER LE FORMULAIRE SEPA.**

Dans le cas d'un nouveau prélèvement ou d'un changement de RIB, merci de nous retourner rempli, daté et signé le mandat SEPA joint avant le 5 Juin 2024, accompagné d'un relevé d'identité bancaire.